AFR CFTC DEFENSE

Association Fédérale des Retraités

Syndicat CFTC Défense Retraités

L'information du retraité

Ne restez plus isolés : rejoignez-nous !

Janvier 2019

L'éditorial par le Président Michel MORTELETTE

LA CFTC VOUS SOUHAITE LA MEILLEURE ANNEE POSSIBLE…

Pour ne laisser aucun d'entre nous commencer la nouvelle année 2019 sans avoir reçu notre petite attention, nous vous souhaitons une bonne année. Qu'elle vous apporte l'amour, la tendresse l'amitié et la joie. Que votre vie soit belle, tout simplement…

Mais, il serait regrettable que dans ce monde égoïste dans lequel nous vivons, on oublie "les gilets jaunes" qui veulent croire encore à autre chose qu'à cet abandon, qu'à ce désarroi dans lesquels la France les a plongés depuis tant d'années…

Ce cri silencieux, cette déchirure profonde, ce n'est qu'une histoire (presque) banale de la souffrance, une véritable tragédie (sans importance, il faut croire…) qui minent notre pays, où notre Président, du haut de sa forteresse élyséenne, ne semble pas se rendre compte du malheur de toutes ces femmes, de tous ces hommes, qui n'ont plus rien à perdre…

Et dire que le 14 juillet 1789, nos arrières aïeux avaient pris la Bastille pour les mêmes raisons…Quelle ironie du sort pour tous ceux qui, aujourd'hui, ne demandent que de pouvoir vivre de leur travail, en refusant toutes les aumônes… La révolte des gens d'en bas, est identique à celle des gueux de 1789… Attention danger !...

Meilleure année 2019 possible pour tous les Français(es).

Sommaire :

Page 1 : Editorial du Président de l'AFR

Page 2 : Décès de J-P Dussaussois

Page 3 : Naval Group dans l'œil du cyclone ...

Page 5 : La course aux armements

Page 7 : Dons aux oeuvres

Page 8 : Pour terminer par un sourire

Directeur de la publication : Michel Mortelette
Comité de rédaction : J-P. Dussaussois, J. Guilbert, M. Rizzo
Mise en page, imprimé par : Fédération ministérielle CFTC du personnel civil du ministère de la défense
Case postale 90 – 60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 – 75509 PARIS CEDEX 15
Téléphones : 09 88 67 79 72 ou 73
Mél. : cftcdefense@gmail.com Site Web : www.cftcdefense.fr

Décès de notre ami Jean-Pierre Dussaussois

ADIEU JEAN-PIERRE NOTRE MILITANT EXEMPLAIRE …
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE -

Jean-Pierre DUSSAUSSOIS s'est éteint, discrètement, à son domicile, le lundi 29 octobre 2018, à l'âge de 72 ans.

Sa brutale disparition nous a tous désemparée tant son empreinte, sur notre Fédération CFTC puis sur l'A.F.R. CFTC Défense, était importante en considération des avis donnés et des services rendus.

C'était notre ancien président fédéral, mais aussi notre ancien interlocuteur de la région Nord où il avait exercé de nombreuses responsabilités, en particulier dans sa ville de Lille. Mais là, ne s'arrêtait pas son engagement syndical pour le compte de notre mouvement. Il siégea longtemps au sein de l'ancienne F.G.F. CFTC devenue la F.A.E. CFTC. Il y représentait encore les retraités fonctionnaires de notre Ministère de la Défense.

Tu étais, Jean-Pierre, ce que l'on pouvait appeler un vrai militant, un de ces militants exemplaires qui savaient toujours être disponible et prêt à rendre service, sans faire de bruit, mais tellement efficacement…

En ce lundi 29 octobre, nous perdons un ami fidèle, apprécié, qui en plus ne se mettait jamais en colère…

Tu laisses sur le bord du chemin, celle qui a su te redonner du courage, l'envie de vivre après que Janine, ton épouse, fut décédée : Marie-Thérèse ta compagne…

Ainsi va la vie, parfois gaie, parfois dure, tragique et injuste… C'est pourquoi, reconnaissons-le, la mort soulève toujours de l'indignation, de la révolte et de l'incompréhension…

La tienne, Jean-Pierre, nous est en plus insupportable, ainsi qu'à Marie-Thérèse, notre amie CFTC elle aussi.

En ces heures difficiles, pénibles, pour nous tous, nos pensées iront vers tes enfants : Laurent et Stéphanie, Fabrice et Aurélie, mais également vers tes petits enfants Victor, Margaux, Abel et Elie, toute ta famille et celle de ta compagne Marie-Thérèse.

Ce lundi 29 octobre, c'était aussi à "quelques encablures", la fête du souvenir de la Toussaint, que l'on confond d'ailleurs avec le jour des défunts du lendemain. Dans les 2 cas, il s'agit de refuser l'oubli de ceux qui nous ont précédés sur cette terre… Deux jours qui sont à ton image et qui se fondent bien avec ta morale chrétienne, elle qui a déterminé, géré, ta vie familiale et ta vie d'homme engagé…

La Toussaint est, pour reprendre l'expression d'un évêque : " La fête du peuple des béatitudes. Le peuple des petites gens, des humiliés, des laissés pour compte, ceux que l'on exploite parce qu'ils sont sans défense, les affligés, les découragés, les malades et les perdus…"

Mais, Jean-Pierre, c'est aussi le peuple des militants quelle que soit leur cause, croyants, comme toi, ou non, pour autant que leurs solidarités soient un don constant pour que leurs frères pauvres trouvent leur vraie libération dans la justice et la charité du Christ…

Ces écrits aux saveurs d'éternité, te vont à merveille, toi l'homme croyant qui a foi en cette véracité.

Alors, comme BREL, nous te disons :

" ADIEU L'AMI ON T'AIMAIT BIEN, TU SAIS…"

Il faut aussi que tu saches, Jean-Pierre, que tes copains du Comité Directeur de notre A.F.R. CFTC Défense auront le cœur lourd et les yeux pleins de larmes pour saluer à notre prochaine réunion de comité du jeudi 22 novembre 2018 , ton incroyable et insurmontable sortie…

Salut l'ami, nous allons souffrir de ta "lourde absence", tant ton immense présence s'offrait rayonnante, chaleureuse et pleine de sagesse…

Avec respect et déférence, profondément attristés.

Tes amis du Comité Directeur de l'A.F.R. CFTC Défense.

NAVAL GROUP DANS L'ŒIL DU CYCLONE DU NON SAVOIR-FAIRE !

Naval Group se voit dans l'obligation de rappeler à la rescousse quelques dizaines de retraités, dans le cadre d'une démarche qui se veut être "Les passeurs de savoir". C'est là le résultat d'une politique de sape menée par la DGA et DCN depuis des années depuis les années 1992 où les cessations d'activité sauvages et surtout pas préparées, étudiées, pour assurer cette transmission de savoir, nécessaire à la vie d'une grande entreprise comme DCN à l'époque, devenue établissement privé aujourd'hui Naval Group…

Non contente de ses cessations d'activité, la DGA et DCN encore sous l'autel du profit du moment, "se sont tirées une nouvelle balle supplémentaire dans le pied" en fermant leurs centres de formation technique, formant les divers ouvriers et les futurs cadres dont elles avaient besoin pour assurer la pérennité de l'entreprise le 31 décembre 1999… Au même moment, les usines RENAULT qui avaient fait cette triste expérience quelques années auparavant, venaient de ré ouvrir les siennes, tellement cette fermeture avait été néfaste, nuisible pour la vie de cette grande entreprise RENAULT…

Cette opération pour le moins nébuleuse, obscure, peu ou pas intelligible a eu comme conséquence, non seulement d'être qualifiée de faute lourde , d'incurie chronique par les syndicats de l'époque et en particulier la CFTC au niveau de la DGA, mais également de perdre une certaine culture de l'entreprise et des réseaux qui s'étaient créés entre "ex apprentis" pour s'aider entre métiers … En effet, tous ses "ex" se connaissaient et tous avaient comme devoir de s'assister, de se seconder pour assurer aux mieux le succès de l'entreprise DCN…

Tout, ils ont tout cassé et aujourd'hui c'est le grand "sauve qui peut" à Naval Group, qui pour éviter de se retrouver en situation d'échec, recherche désespérément, en dernier ressort , ceux que le duo DGA-DCN, "ont viré sans autre forme de procès" il y a quelques années (volontaires ou non)… Mieux encore, dans l'incohérence d'un tel projet, Naval Group associe à cet appel les salariés qui sont partis dans le cadre du dispositif amiante. Comment pourrait-on être en accord avec un "tel marché de dupes", alors qu'au départ une telle entreprise de démolition a été orchestrée par DGA-DCN. Non seulement, ces départs n'avaient pas à l'époque, été anticipés pour assurer la pérennité de la DCN, mais encore dans ce saccage de l'entreprise, les salariés exposés à l'amiante dénoncé dès 1906 et interdite en France qu'en 1997…D'autres pays comme la Grande Bretagne a légiféré, suivie des Etats-Unis dans les années 1930…

Aujourd'hui, nous subissons les incohérences de nos ex grands fonctionnaires et des gouvernants aveuglés par des économies budgétaires sur les années concernées par ces mesures inimaginables et iniques…

A l'époque, comme la CFTC l'avait fait remarquer, cette réduction des effectifs n'était que sottise et qui à terme l'on mettrait nos établissements devant de telles difficultés que l'on allait très vite flirter avec un mécontentement maximum et une perte de savoir-faire…

Une nouvelle école de formation ?

Devant cet imbroglio imbécile, l'on veut parer au plus pressé et l'on parle d'une école de formation possible, dédiée à l'emménagement, un enjeu qui ce veut fort pour la conception de la troisième génération de sous marins nucléaires lanceur d'engins… C'est un peu tard et cela ne pourra pas à priori, remplacer nos écoles de formation qui on œuvré durant leurs 135 ans d'existence !..

Qui serait ciblé et avec quel contrat ?

Naval Group cible dans l'urgence. Il s'adresse à "des anciens de la maison" qui disposent d'un savoir-faire. Des propositions ont déjà été adressées aux intéressés. Cela se fait sur la base du volontariat, avec un contrat en CDD pour une durée qui dépendra de la disponibilité des retraités et des besoins de l'entreprise.

Pour ceux qui sont partis dans le cadre du dispositif amiante avec une allocation de cessation anticipée d'activité, la direction s'assurera de la possibilité de les employer, grâce à des dérogations prévues par la loi travail.

Cette dernière trouvaille n'est pas du gout des syndicats et si une charge est réalisée dans l'urgence, l'on est souvent obligés de faire, défaire, modifier et refaire.

Alors oui, nous prenons acte des embauches à Naval Group de Cherbourg avec 302 recrutements pour 2018 et 320 programmés pour 2019, ces nouveaux salariés ne sont pas toujours aptes aux postes auxquels ils sont destinés…et le matelotage qui à été le fer de lance de notre savoir-faire manquera surement.

Quelle erreur cette mise à mort de nos centres de formation techniques.

Quelle erreur tous ces départs en cessation d'activité.

Pendant encore de nombreuses années, nous paierons un "lourd tribu" à ces manquements et la poursuite du programme BARRACUDA avec cinq sous-marins à divers stades de construction, les exportations vers le Brésil, le Pakistan, l'Inde, la Malaisie ou encore l'Australie (et ses transferts de technologie) pourront ils se réaliser.

Naval Group, qui cherche, ou qui a cherché, à redorer son blason paie les erreurs de ses prédécesseurs. C'est un frein à son développement… ou la qualité, les coûts, les délais sont des constantes dans le monde industriel, sans oublier le respect des engagements pris…

Alors, a-t-il fait le bon choix avec le rappel de ses retraités, nous n'en sommes pas convaincus, car le mécontentement est grand au sein de l'entreprise et en tout cas ce n'est pas comme cela que l'on luttera contre le chômage en France.

Le 3 juillet 2018 Daniel COESPEL

ENTRE LA NOUVELLE COURSE VERS L'ARMEMENT ET NOS STUPIDES ERREURS

C'est très « mode », paraît-il... Les budgets militaires mondiaux connaissent, après un appauvrissement pour certains pays, une croissance, ascension, à travers la planète.

Pas une croissance pour se ressaisir, après un certain laisser-aller, comme en France...

Non...non, il s'agit d'une nouvelle course à l'armement décidée principalement par la Chine, la Russie et les Etats-Unis qui, après avoir, sans doute trop tergiversé, ont grand peur de voir Chinois et Russes passer devant eux...

Alors le monde se remet en marche presque forcée pour s'armer.

Les Etats-Unis veulent la maîtrise de l'espace. Téhéran annonce la possession d'un nouveau missile, certes à courte portée. Quant aux Chinois, ils nous disent disposer d'un missile hypersonique pouvant voler à cinq fois la vitesse du son... Alors Wladimir Poutine, pour ne pas en rester en rade, prévient que ses futurs missiles hypersoniques qui entreront en fonction dès 2019 seraient à la hauteur de ses ambitions et voleraient à 20 fois la vitesse du son.

Tout ceci est pour le moins inquiétant, même si cette extraordinaire technologie de mort pourrait aussi de temps à autre servir la vie de la société civile.

Reconnaissons simplement que cet effort de guerre, qui ramènerait sûrement l'arsenal nucléaire actuel à un jeu de marionnette, est plein de menaces avec des dirigeants comme Donald Trump... Wladimir Poutine, ceux de la Chine, de la Corée du Nord, voire de l'Iran...etc.

L'on franchirait là le pas de la politique de la dissuasion pour refaire parler l'horreur avec ces nouvelles armes...C'est ce silence assourdissant que nous devons entendre et prendre en considération..dès maintenant !.

Et pendant ce temps-là où en est-on côté français ?...

Je ne vous parlerai pas de sa situation militaire et de ses budgets qui se sont dégradés.

L'on veut toujours être le gendarme du monde en remplacement d'une Europe

défaillante, même si à compter de 2019 l'on parle d'une nouvelle croissance budgétaire (2% du PIB à l'aube des années 2020).

Par ailleurs l'on veut nous faire croire que nos gouvernants successifs « du haut de leur palais élyséen » font tout pour rendre heureux le bon peuple !...

Pourtant que de stupides erreurs nous viennent à l'esprit avec nos 15 millions de défavorisés qui ne vivent plus, survivent seulement sur les 63 millions de Français !...

- Alors comment ne pas être en colère, lorsque l'on apprend qu'une usine Open Hydro inaugurée en grande pompe ferme ses portes un mois après sur décision du conseil d'administration et de son lâchage par l'Etat ?...
- Comment ne pas penser à notre filière nucléaire si décriée aujourd'hui qui fournit à la France l'électricité dont elle a besoin ?...
- Comment ne pas s'inquiéter, lorsque notre allié américain entre en guerre commerciale contre l'Europe ?
- Comment ne pas être frappé d'horreur devant la situation des hôpitaux français qui sont sous perfusion, et ce, malgré la déclaration d'Agnès BUZIN, ministre de la santé ?...
- « Moi, je me suis engagée sur une chose : il n'y aura aucune fermeture d'hôpital de proximité. »
- Peut-être..., mais ici ou là ce sont des services entiers qui ferment : natalité... urgences...chirurgie... etc.

- Comment comprendre que ce n'est guère satisfaisant en matière d'emploi là où l'on poursuit des « formations parking »...tandis que des offres d'emploi ne trouvent pas preneur ?...
- Comment admettre la situation des EPHADs, celles des retraités qui sont pris à la gorge par le gouvernement comme un « ajustement budgétaire » ?...
- Comment appréhender le secteur pénitencier, celui des policiers et de leur désastre moral, humain et matériel ?... Pas plus brillants nos manques criants de logements sociaux... des naufragés du parcours-sup de 66000 étudiants en attente d'une affectation à l'aube de la reprise universitaire...etc.

Et l'Europe dans tout ça ?

Certes, nous avons une Europe technocratique, tatillonne, administrative, mais pas celle qu'ont voulue, qu'ont imaginée ses précurseurs : une Europe au service de ses peuples qu'ont voulue, qu'ont imaginée ses précurseurs : une Europe au service de ses peuples.

Aujourd'hui cette Europe qui nous impose ses lois et normes, même prête à pactiser, à vouloir nous faire admettre que les gouvernements de droite et d'extrême droite sont devenus fréquentables...

Cela nous ramène en 1938 où nous avons connu au-dessus de la France de gros nuages noirs comme cette nuit de l'horreur appelée « nuit de cristal »..., noirs comme l'a été ce traité franco-allemand du 6 décembre à Munich pour tenter de nous sauver de la guerre...

Nous avons eu finalement le déshonneur et la guerre en prime...

Alors faut-il dès aujourd'hui faire un parallèle entre 1938 et 2018 ?...

Au fond, pour triompher de ces incertitudes gagner simplement le droit de vivre dignement, il ne faut pas être médiocres et...là !...

28 août 2018- Daniel Coespel

DONS AUX OEUVRES : ETENDUE ET LIMITES
DES REDUCTIONS D'IMPOTS ET DES REMBOURSEMENTS

Les dons aux œuvres réalisés au cours de l'année 2018 donneront droit à un REMBOURSEMENT, conformément à la législation qui n'a pas été modifiée en ce qui les concerne.

A savoir, en 2019 après la déclaration des revenus 2018 qui est maintenue.

Ces dons sont classés en 2 catégories :

- 1) Pour les œuvres bénéficiant de " la disposition Coluche " en faveur des organismes d'aide aux personnes en difficulté qui donne droit à une réduction d'impôt de75% pour un montant plafonné, à 537€ au titre de 2018, et à 66% au-delà.

En font partie : Les Restaurants du Coeur, le Secours Catholique, la Croix Rouge, l'Armée du Salut, La Mie de Pain, l'Ordre de Malte, Habitat et Humanisme, la Société de Saint Vincent de Paul, les Orphelins Apprentis d'Auteuil, Raoul Follereau, l'UNICEF, Gustave Roussy,...Liste non exhaustive.

- 2) Pour les œuvres d'intérêt général qui ont conclu un accord avec le fisc, les dons donnent droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. Le surplus est reportable 5 ans.

Le Denier de l'Eglise en fait partie mais la quête dominicale n'est pas concernée.

Les dons accordés aux organisations politiques ont des conditions plus restrictives. **

A remarquer que les COTISATIONS SYNDICALES, plafonnées à 1% des salaires et des pensions des intéressés, ouvrent droit à un CREDIT D'IMPOT, de 66% remboursable et déductible de la CSG Contribution Sociale Généralisée.

A noter que des associations comme Boulevard Voltaire ou l'Institut Pour la Justice n'ont pas demandé au fisc à bénéficier de déductions fiscales pour les dons qu'elles perçoivent, car elles veulent rester indépendantes.

** *" Les dons consentis par une personne pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats ne peuvent pas excéder 4.600€ pour les mêmes élections (ensemble des scrutins de même type).*

Le montant annuel des dons consentis et des cotisations versées par chaque personne à un ou plusieurs partis ne peut excéder 7.500€. Ce plafond est individuel et non par foyer.

Par ailleurs, le montant total de ces dons et cotisations est plafonné à 15.000€ par an et par foyer fiscal. Les sommes peuvent être versées par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire, au profit d'un parti ou groupement politique.

La fraction des versements qui excède 15.000€ n'est pas reportable sur les années suivantes."

Dominique Bessy

Et, pour terminer par un sourire…

Un humoriste disait :

> *C'est curieux ce métier d'homme politique : il n'a pas d'obligation de présence, pas d'obligation de résultats et il est bien rémunéré.*

Il ajoutait en souriant :

> *« c'est peut-être pour cela que tous les cancres de la société se précipitent »*